

## **Annexe 8**

### **Stratégies résidentielles, périurbanisation et ségrégation sociale : le cas du Brabant wallon. Les variables âge et niveau d'instruction**

### ***Les «non-natifs» sont surreprésentés parmi les groupes d'âges actifs***

La structure par âge des «natifs» et des «non-natifs», parmi la population des non-migrants, présente-t-elle des différences significatives ? L'analyse de ces sous-populations, définies selon le lieu de naissance, doit être menée avec prudence. En effet, l'absence de période de référence constitue la principale difficulté méthodologique liée à l'usage de cette dichotomie. La période d'observation varie d'une personne à l'autre et le groupe des non-natifs peut inclure aussi bien des migrants récents que des personnes installées dans leur commune de résidence depuis plusieurs décennies (Eggerickx, Poulain, Schoumaker, 2000). Il est donc logique d'observer une proportion très élevée de jeunes de moins de 20 ans parmi les natifs du Brabant Wallon. Compte tenu de la durée du mouvement de périurbanisation, une partie de ces jeunes sont nés dans cette province, alors que leurs parents sont des non-natifs.

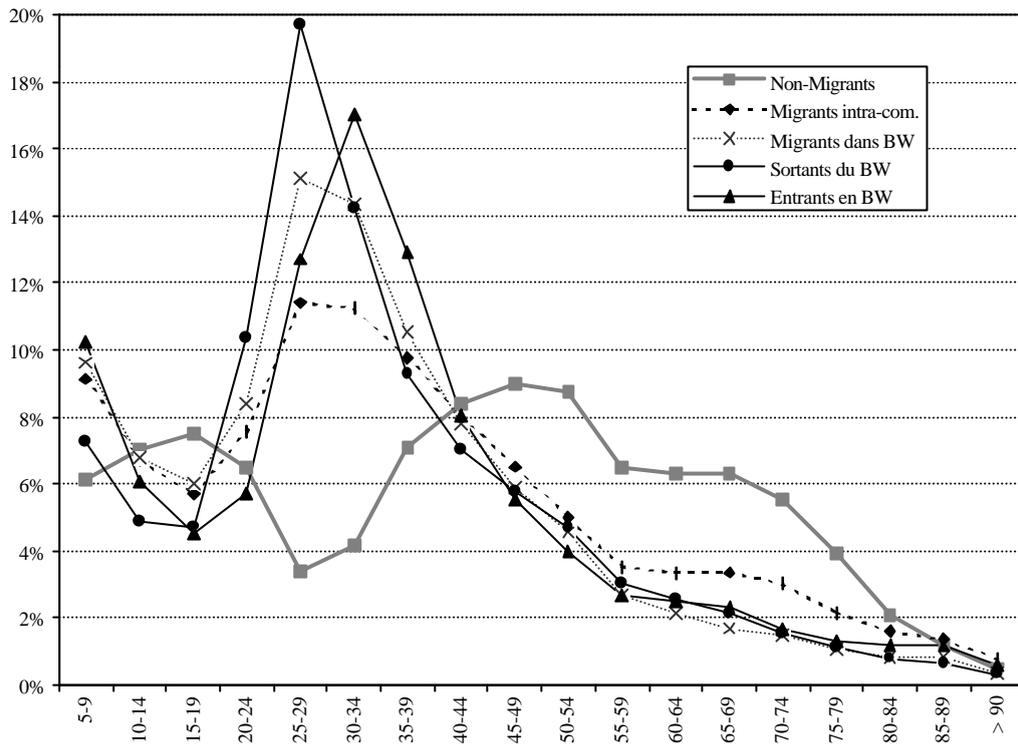
**Tableau 1. La répartition par grand groupe d'âges des différentes population (1-1-1998)**

Populations	Age moyen	< 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	> 60 ans
Non-migrants	43,5	20,6%	29,4%	32,6%	25,7%
Migrants intra-communaux	37,2	21,5%	47,9%	23,0%	15,5%
Migrants dans le Brabant Wallon	33,4	22,4%	56,2%	20,9%	8,3%
Entrants en Brabant Wallon	35,0	20,8%	56,3%	20,2%	10,7%
Sortants du Brabant Wallon	34,3	16,8%	60,6%	20,5%	9,1%
Total	40,3	20,5%	39,2%	28,3%	20,2%

Source : I.N.S., Registre national

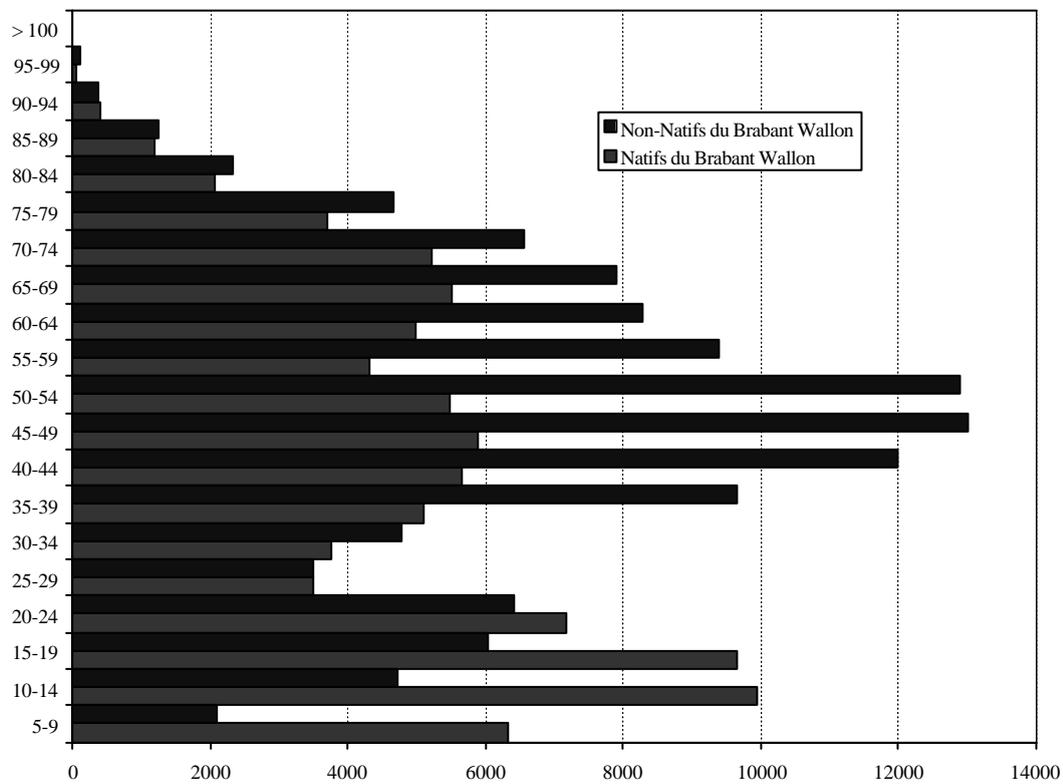
Par contre, la comparaison de ces sous-populations aux âges adultes est autrement plus instructives. La figure 2 présente la répartition des populations de natifs et de non-natifs (pour les non-migrants) en chiffres absolus. Les non-natifs dominent largement la population adulte. Entre 35 et 50 ans, comme entre 50 et 65 ans, les non-natifs représentent plus des deux tiers de la population des non-migrants dénombrée au 1<sup>er</sup> janvier 1998. Cette surreprésentation des non-natifs aux âges dits «actifs» a certainement un impact non négligeable sur la modification des structures socio-culturelles villageoises. Comme le note T. De Bie (1996, p. 122), «(...) comme les vagues d'immigration ont commencé il y a plus de trente ans, on constate que ceux qui en sont issus ont pu devenir des acteurs locaux (mondes associatif, mandataires publics, etc.), bien plus présents parfois que les natifs de l'endroit. Et l'histoire peut se répéter pour les vagues suivantes de nouveaux arrivants. Les natifs étant souvent devenus minoritaires dans leurs propres villages, peuvent-ils encore se revendiquer comme porteurs du modèle rural type ?».

**Figure 1. La répartition par groupe quinquennal d'âges des différentes population (1-1-1998)**



Source : I.N.S., Registre national

**Figure 2. La structure par groupe quinquennal d'âge (chiffres absolus) des non-migrants, selon leur lieu de naissance (1-1-1998)**



I.N.S., Registre national

Source :

Parmi les non-natifs, ceux qui sont nés en Région bruxelloise sont sensiblement plus jeunes que ceux qui sont nés dans une autre commune de Belgique (tableau 2). Parmi ces derniers, on dénombre 35 % de personnes âgées de plus de 60 ans et 41 % de personnes âgées de 40 à 60 ans. Chez les natifs de Bruxelles, ces proportions sont respectivement de 19 et 37 %. Bien évidemment, l'émigration des bruxellois vers le Brabant Wallon ne date que d'une trentaine d'années, alors que le processus pourrait être plus diffus dans le temps, et donc plus ancien, pour les natifs d'une autre commune de Belgique. Cependant, si l'on considère à présent la population des «entrants» en Brabant Wallon, les natifs de Bruxelles reste proportionnellement plus jeunes – davantage de moins de 20 ans et moins de personnes âgées de plus de 60 ans – que ceux qui sont nés ailleurs dans le pays. L'analyse par type de ménage devrait permettre d'expliquer ces différences. Enfin, si l'on se rapporte au tableau 2, une dernière observation s'impose : parmi les entrants, entre 1993 et 1998, ils ne sont que 7 % à être nés en Brabant Wallon et leur structure par groupe d'âges se situe à mi-chemin de celles des autres groupes considérés précédemment.

**Tableau 2. La répartition par grand groupe d'âges des populations de non-migrants et d'entrants, selon le lieu de résidence de la mère à la naissance (1-1-1998)**

Populations	Age moyen	< 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	> 60 ans
<b>Non-migrants</b>					
- natifs du Brabant Wallon	40,4	28,8%	28,0%	23,7%	25,8%
- non-natifs du Brabant Wallon	47,6	11,1%	31,3%	40,8%	27,1%
- <i>natifs de Bruxelles</i>	41,9	17,8%	36,5%	36,9%	18,8%
- <i>natifs d'une autre commune</i>	51,8	6,9%	26,5%	41,3%	34,7%
<b>Entrants en Brabant Wallon</b>					
- natifs du Brabant Wallon	36,3	17,1%	58,7%	18,3%	12,6%
- non-natifs du Brabant Wallon	36,6	16,5%	59,0%	21,0%	11,8%
- <i>natifs de Bruxelles</i>	33,8	22,9%	56,9%	19,1%	8,8%
- <i>natifs d'une autre commune</i>	38,0	12,9%	60,6%	19,2%	14,5%

Source : I.N.S., Registre national

- ***Les sortants vers les communes wallonnes situées à la périphérie du Brabant Wallon ont une structure par âge identique aux migrants internes au Brabant Wallon et aux immigrants vers le Brabant Wallon***

Pour vérifier l'hypothèse de sélection sociale qui s'opère en Brabant Wallon, il est intéressant de comparer les populations qui quittent le Brabant Wallon avec, d'une part, les populations qui ont migré entre 1993 et 1998 au sein de la nouvelle province, et d'autre part, les entrants en Brabant Wallon. Pour les sortants, il est intéressant de distinguer ceux qui se dirigent vers les communes de la Région Bruxelloise et ceux qui émigrent vers une commune wallonne située en bordure du Brabant Wallon, c'est-à-dire, vers des communes de même type mais où le prix des logements et des terrains est sensiblement inférieur, au même titre que la «qualité de vie» (tableau 3 et figure 3).

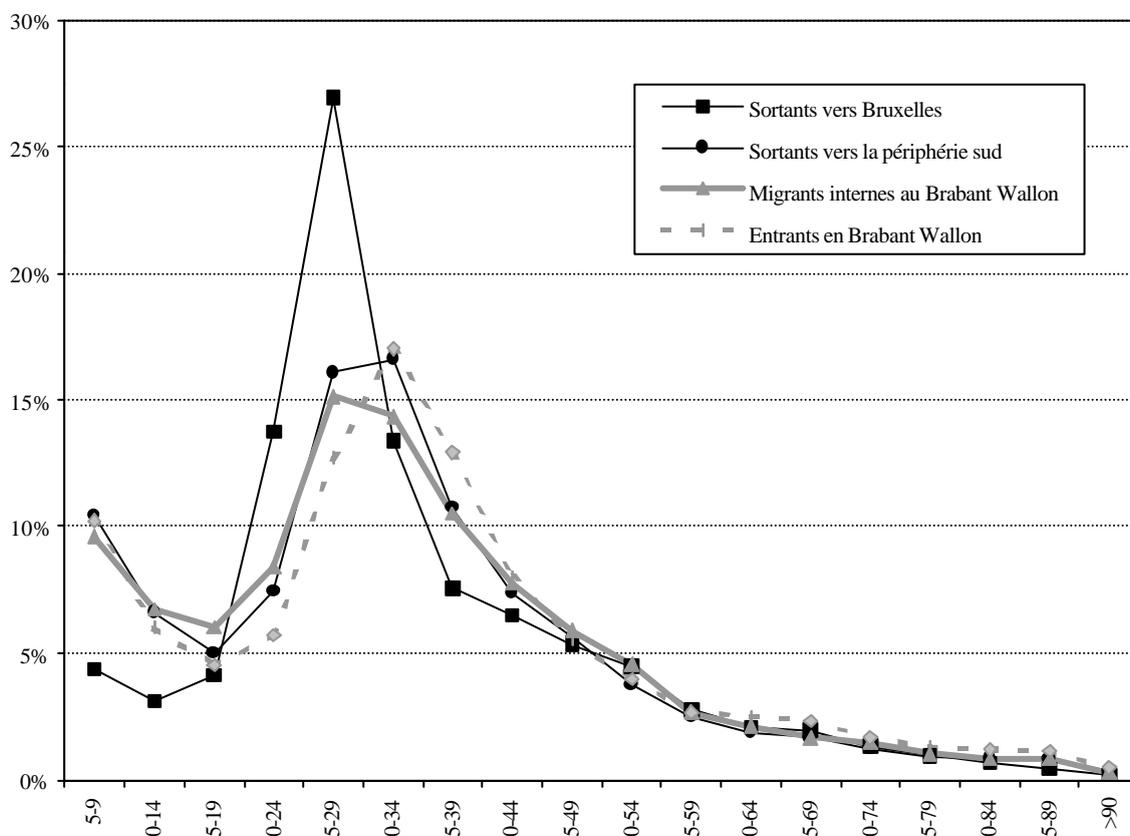
**Tableau 3. La répartition par grand groupe d'âges des populations d'entrants, de migrants internes au Brabant Wallon et de sortants, selon leur lieu de destination (1-1-1998)**

Populations	Age moyen	< 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	> 60 ans
Sortants du Brabant Wallon					
- vers Bruxelles	33,9	11,6%	68,1%	19,0%	7,7%
- vers la périphérie sud	33,0	22,0%	58,3%	19,3%	7,8%
- vers une autre commune	35,6	18,9%	54,1%	23,0%	11,4%
Migrants dans le Brabant Wallon	33,4	22,4%	56,2%	20,9%	8,3%
Entrants dans le Brabant Wallon	35,0	20,8%	56,3%	20,2%	10,7%

Source : I.N.S., Registre national

Le profil par âge de ces populations marque une opposition assez nette entre les sortants vers Bruxelles, et les autres groupes considérés (figure 3). Bruxelles attire essentiellement une population jeune âgée de 20 à 30 ans. C'est la migration dite «d'émancipation» principalement orientée vers la grande ville. Pour les trois autres populations, le profil par groupe d'âges est quasiment identiques : les catégories modales se situent entre 25 et 35 ans avec également une forte représentation des jeunes enfants. Cette analyse laisse déjà supposer que Bruxelles attire plutôt de jeunes isolés alors que les deux autres modèles migratoires concernerait avant tout de jeunes couples avec enfant(s).

**Figure 3. La structure par groupe quinquennal d'âges des populations d'entrants, de migrants internes au Brabant Wallon et de sortants, selon leur lieu de destination (1-1-1998)**



Source : I.N.S., Registre national

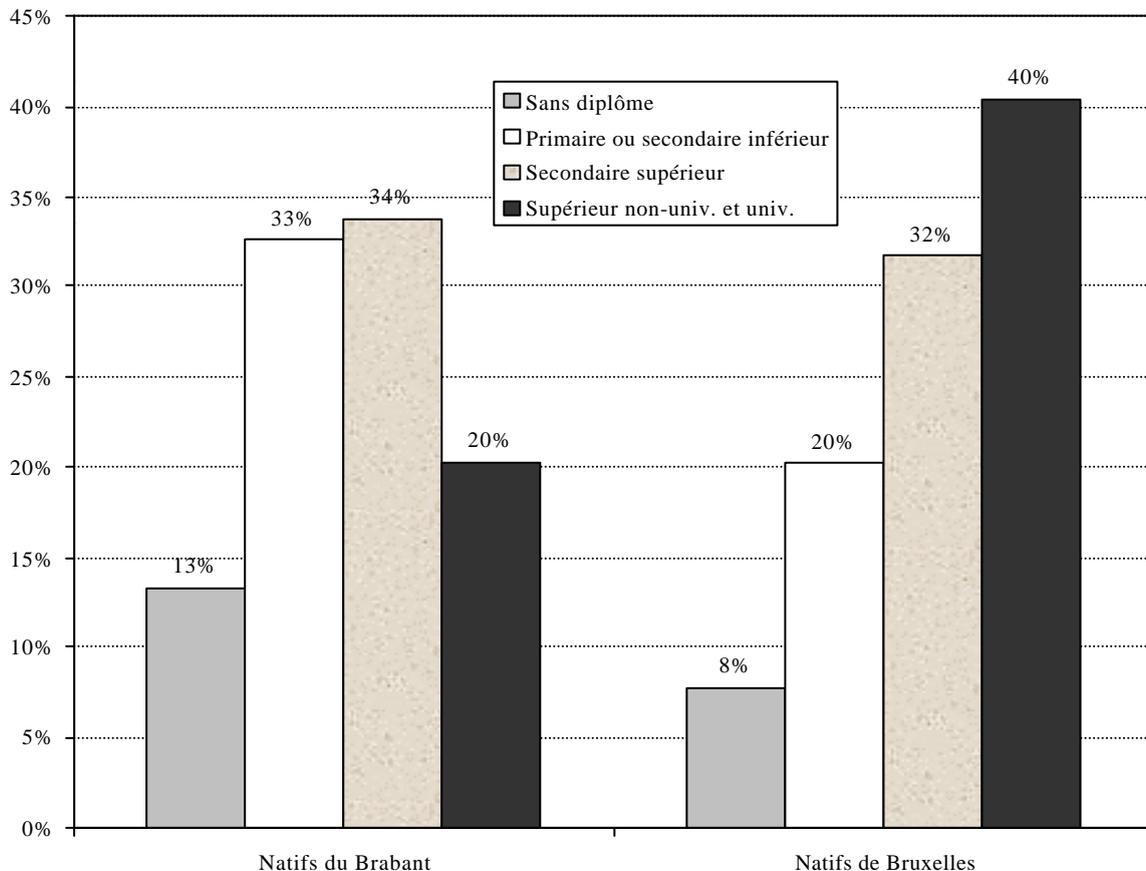
## Le niveau d'instruction

Comme pour les variables précédentes, le couplage des données du Registre national et du dernier recensement de la population permet de caractériser les différentes populations considérées en fonction de leur niveau d'instruction au 1<sup>er</sup> mars 1991. Nous nous référons à la question posée sur le dernier diplôme obtenu et nous ne prenons en compte que la population âgée de 25 ans et plus à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1998.

### - Les natifs du Brabant Wallon : un niveau d'instruction inférieur aux non-natifs

Le niveau d'instruction est une variable largement dépendante de l'âge. Or, comme le démontre les données rassemblées au tableau 4, quelle que soit la tranche d'âge, les natifs du Brabant Wallon (parmi les non-migrants) ont un niveau d'instruction sensiblement inférieur à celui des non-natifs, notamment par rapport aux personnes nées à Bruxelles. Considérons par exemple les adultes âgés de 25 à 45 ans (figure 4). Parmi les natifs du Brabant Wallon, ils sont 13 % à n'avoir aucun diplôme et près de 33 % à avoir arrêté leurs études au terme des trois premières années de l'enseignement secondaire. Pour les natifs de Bruxelles, ces proportions sont respectivement de 8 % et de 20 %. Inversement, plus de 40 % de ces derniers dispose au moins d'un diplôme de l'enseignement supérieur non-universitaire ou universitaire. Chez les natifs brabançons, ils sont à peine 20 % dans ce cas. Une dualisation culturelle très nette, estimée par le niveau d'instruction, oppose donc natifs et non-natifs. Cette opposition transparait aussi au sein de la population des entrants, même, si parmi ceux-ci, les natifs du Brabant – et donc les migrations de retour – ne sont qu'une petite minorité.

**Figure 4. Le niveau d'instruction des non-migrants, selon leur lieu de naissance (populations âgées de 25-44 ans)**

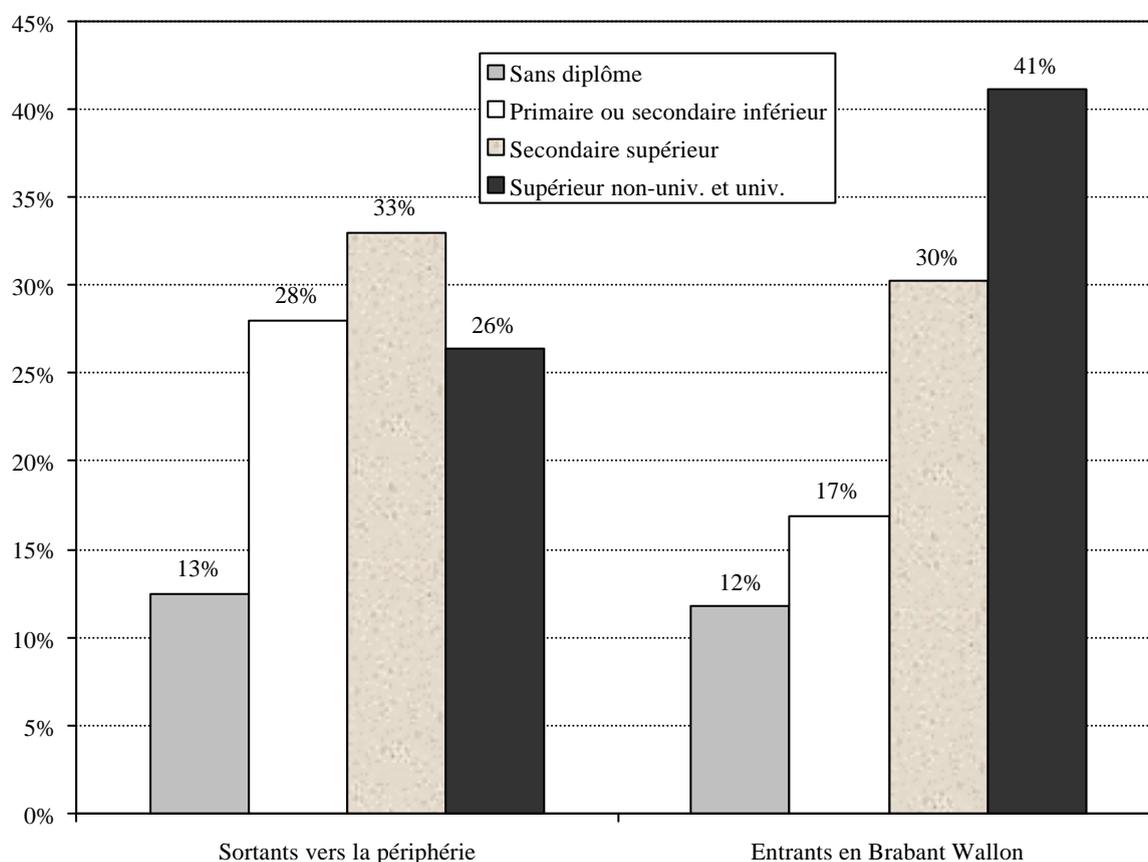


Source : I.N.S., Registre national

**- Un niveau d'instruction moins élevé chez les sortants vers la périphérie sud du Brabant Wallon**

Les contrastes socio-professionnels observés entre, d'une part, les personnes qui quittent le Brabant Wallon à destination d'une commune wallonne située en périphérie, et d'autre part, ceux qui s'installent en Brabant Wallon et ceux qui ont changé de commune au sein de cette province, se doublent-ils de différences socio-culturelles, exprimées par le niveau d'instruction de ces populations ? C'est effectivement ce que les indices du tableau 4 démontrent. Quelle que soit l'âge, les sortants vers la périphérie ont en moyenne un niveau d'instruction plus faible que celui des autres groupes, et plus particulièrement celui des entrants. Si l'on considère uniquement les adultes de 25-45 ans, la tranche d'âges la plus impliquée dans ces mouvements migratoires, les différences concernent surtout le niveau d'instruction supérieur (figure 5). En effet, il n'y a qu'un peu plus d'un quart des sortants vers la périphérie qui disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur universitaire ou non-universitaire. Pour les entrants, cette proportion grimpe à 41 %, voire davantage si l'on considère ceux qui sont nés en dehors du Brabant Wallon.

**Figure 5. Le niveau d'instruction des sortants vers la périphérie et des entrants en Brabant Wallon (populations âgées de 25-44 ans)**



**Tableau 4. Le niveau d'instruction selon les différentes populations et sous-populations considérées (au 1-3-1991)**

Populations	Sous-populations	Sans diplôme				Primaire et secondaire inférieur				Secondaire supérieur				Supérieur non-universitaire et universitaire			
		25-44 (%)	45-64 (%)	> 65 (%)	Total (%)	25-44 (%)	45-64 (%)	> 65 (%)	Total (%)	25-44 (%)	45-64 (%)	> 65 (%)	Total (%)	25-44 (%)	45-64 (%)	> 65 (%)	Total (%)
Non-migrants	Total dont	<b>13,0</b>	<b>21,8</b>	<b>39,0</b>	<b>23,8</b>	<b>24,0</b>	<b>28,1</b>	<b>34,3</b>	<b>28,5</b>	<b>30,8</b>	<b>22,7</b>	<b>14,8</b>	<b>22,9</b>	<b>32,2</b>	<b>27,4</b>	<b>11,9</b>	<b>24,6</b>
	<i>Natifs du Brabant</i>	13,3	24,0	43,9	27,2	32,6	39,9	40,4	38,0	33,8	20,9	10,1	21,2	20,3	15,2	5,5	13,6
	<i>Natifs de Bruxelles</i>	7,8	10,7	23,7	12,0	20,2	24,2	30,6	23,9	31,7	28,1	24,8	28,8	40,4	37,0	20,8	35,2
	<i>Natifs d'une autre commune</i>	8,1	14,1	31,7	17,7	19,8	25,6	32,9	26,2	30,1	24,7	18,2	24,1	42,0	35,7	17,1	31,9
Migrants intra-communaux		<b>14,5</b>	<b>27,0</b>	<b>46,0</b>	<b>24,1</b>	<b>27,2</b>	<b>30,1</b>	<b>32,9</b>	<b>29,1</b>	<b>32,8</b>	<b>21,1</b>	<b>12,5</b>	<b>25,6</b>	<b>25,6</b>	<b>21,8</b>	<b>8,5</b>	<b>21,3</b>
Migrants dans le Brabant		<b>12,3</b>	<b>23,2</b>	<b>38,9</b>	<b>17,8</b>	<b>24,8</b>	<b>25,9</b>	<b>33,9</b>	<b>26,1</b>	<b>32,1</b>	<b>24,3</b>	<b>14,1</b>	<b>28,3</b>	<b>30,6</b>	<b>26,6</b>	<b>13,2</b>	<b>27,8</b>
Entrants en Brabant	Total dont	<b>11,8</b>	<b>24,9</b>	<b>42,3</b>	<b>18,7</b>	<b>16,9</b>	<b>21,8</b>	<b>25,3</b>	<b>19,1</b>	<b>30,2</b>	<b>23,2</b>	<b>16,2</b>	<b>26,8</b>	<b>41,1</b>	<b>30,2</b>	<b>16,3</b>	<b>35,2</b>
	<i>Natifs du Brabant</i>	12,1	25,4	53,7	20,5	23,6	30,0	31,3	26,0	33,6	21,8	6,5	27,5	30,7	22,8	8,5	26,1
	<i>Natifs de Bruxelles</i>	8,1	17,3	34,8	12,8	17,7	23,6	24,4	19,6	32,2	25,3	20,3	29,5	42,0	33,9	20,5	38,1
	<i>Natifs d'une autre commune</i>	7,2	17,4	38,4	14,7	16,5	23,0	28,1	19,9	30,4	26,0	16,8	27,1	45,9	33,5	16,7	38,2
Sortants du Brabant	Total dont	<b>17,7</b>	<b>33,3</b>	<b>47,8</b>	<b>33,6</b>	<b>23,0</b>	<b>23,5</b>	<b>32,4</b>	<b>26,9</b>	<b>29,5</b>	<b>21,2</b>	<b>11,4</b>	<b>20,2</b>	<b>29,9</b>	<b>22,0</b>	<b>8,5</b>	<b>19,3</b>
	<i>Vers Bruxelles</i>	15,0	24,9	35,6	20,3	21,1	20,2	25,6	21,3	30,4	25,6	22,0	28,0	33,5	29,4	16,8	30,3
	<i>Vers la périphérie sud</i>	12,5	26,8	50,7	19,3	28,0	30,0	30,0	28,7	33,0	24,6	11,8	29,1	26,4	18,5	7,5	22,9
	<i>Vers une autre commune</i>	22,0	36,9	48,3	39,3	21,2	23,3	32,7	27,8	27,0	19,3	10,9	16,7	29,8	20,5	8,1	16,1

Source : I.N.S., Registre national